



## **MOBILITÉ PROFESSIONNELLE, GESTION TERRITORIALE DES COMPÉTENCES : QUELS ENJEUX, QUELLE DÉMARCHE, QUELS ACTEURS ?**

**Mardi 09/11/10 – 15h**

*Ecole Supérieure de  
Commerce de Pau*

*3, Rue St- John Perse*

*Campüs Universitaire*

*(inscription obligatoire  
auprès de  
[contact@cibc64.net](mailto:contact@cibc64.net))*



**Conférencière : Josette LAYEC**

Après avoir occupé plusieurs postes au sein de l'ANPE, dont ceux de directrice départementale et directrice d'un centre de ressources pour le développement des compétences au service des équipes managériales, **Josette LAYEC** est aujourd'hui directrice d'études à l'institut Management des Compétences et Validation des Acquis (MCVA/CNAM Paris) et Maître de Conférence associée à l'Université de Tours (37). Elle entretient des collaborations régulières avec Vincent MERLE, Gaston PINEAU, Jacques AUBRET ou encore Patrice LEGUY, notamment sur les démarches et outils de sécurisation des parcours professionnels : VAE, portfolios, etc...

« La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences est une démarche favorable aux entreprises et aux salariés ». Source : Accord National Interprofessionnel du 14 novembre 2008.

Pourtant, de l'avis même de Laurent WAUQUIEZ, Secrétaire d'Etat chargé de l'Emploi, « la GPEC a souvent été perçue comme une démarche technocratique et chronophage » !. Source : Guide d'action GPEC Territoriale – DGEFP – Mai 2010.

Si la controverse n'est pas prête de s'éteindre, il reste que l'on peut s'accorder sur l'importance de l'enjeu des ressources humaines dans l'attractivité des territoires. C'est d'ailleurs, pour partie, l'entrée choisie par les Partenaires Sociaux qui consacrent, dans l'ANI du 14/11/2008, un article spécifique à la « dynamique d'accompagnement au niveau territorial ».

**La gestion territoriale des compétences repousse-t-elle seulement les limites de la GPEC d'entreprises ou contribue-t-elle d'abord à refonder les termes du dialogue social à l'échelle d'un bassin d'emplois ? Comment et à quelles conditions articuler des enjeux de compétitivité, de sécurisation des parcours et d'attractivité ?**

**Pour Josette LAYEC**, l'urgence est à la coopération entre tous les acteurs et à leur alliance concrète pour mettre le citoyen au centre des services à rendre...

Conférence organisée **en partenariat et avec le soutien** de :

